

Mesdames les professeurs des écoles,
Mesdames, Monsieur du périscolaire,
Madame, Monsieur, les policiers municipaux,
Mesdames, Messieurs les élu(e)s,
Mesdames, Messieurs, chers enfants,

Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ?

Quand on pense école, deux images viennent à l'esprit Charlemagne inventant l'école et **JULES FERRY** donnant à toutes et tous la chance d'accéder à une instruction publique et gratuite.

La loi instaurant la gratuité est promulguée le 16 juin 1881. Celle portant sur l'obligation d'instruction et sur le caractère laïc de l'enseignement en mars 1882.

Que tous les enfants aillent à l'école nous semble être une évidence, mais rien n'a été plus compliqué à mettre en place, puisque ce n'est qu'en 1882 que « l'instruction » et non pas l'école est rendue obligatoire par la loi.

Ce lundi 2 septembre 2024, jour de rentrée scolaire se doit d'être important et joyeux :

Les petits vont apprendre, enrichir leur langage, partager avec de nouveaux petits et petites camarades. Pour l'enfant de 6 ans c'est l'entrée en cours préparatoire année importante, apprendre à lire, écrire et compter. Les plus grands vont continuer leur apprentissage, pour toujours s'enrichir, devenir de grandes personnes libres et indépendantes, riches de leur instruction.

L'enseignement prodigué par les maitresses, à l'école publique Jean-Jacques Rousseau est de grande qualité elles ont toutes à cœur l'intérêt de chaque enfant.

Mesdames, Messieurs, chers parents, soyez confiants en l'école.

Cet été des travaux d'amélioration ont été effectués toujours dans l'intérêt des élèves, et l'ensemble des personnels. Monsieur Vouillot vous en parlera plus en détail.

Je ne terminerai pas mes propos, sans évoquer l'équipe du périscolaire qui est gérée par la mairie. Le périscolaire, est à l'écoute, soigne les petits bobos, essuie les larmes, veille à l'hygiène et la propreté des classes, et c'est avec plaisir que je vais vous présenter le personnel :

- Des ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles :

Audrey LEPESTEUR
Marie GAGNEUR
Julie THIODET
Coralie MARTIN

En ce début d'année scolaire et en l'absence de la responsable du service périscolaire, c'est Madame Audrey LEPESTEUR qui en assurera la gestion.

Gülsün CELIK	agent de restauration
Carmen CHANRION	garderie et gestion administrative
Rosemary REQUENA	garderie et nettoyage des locaux
Virginie DA COSTA FERREIRA	garderie et nettoyage des locaux
Quentin BORDERON	garderie et nettoyage des locaux

Plus un agent en cours de recrutement.

Avant de céder la parole à M. Vouillot et à Mme la directrice de l'école, je vous souhaite à toutes et tous une année scolaire 2024-2025 dynamique, enrichissante, bienveillante et tolérante.

Anny Martin,

Maire d'Etrembières

Le 2 septembre 2024